



Nous, Sören Christensen de Isthâr van Mesmerenberg, Héraut d'armes de Bretagne, attestons des serments mutuels prononcés le 29/08/1470, à Muzillac entre :

Badak de Isthâr van Mesmerenberg
Marquis de Muzillac

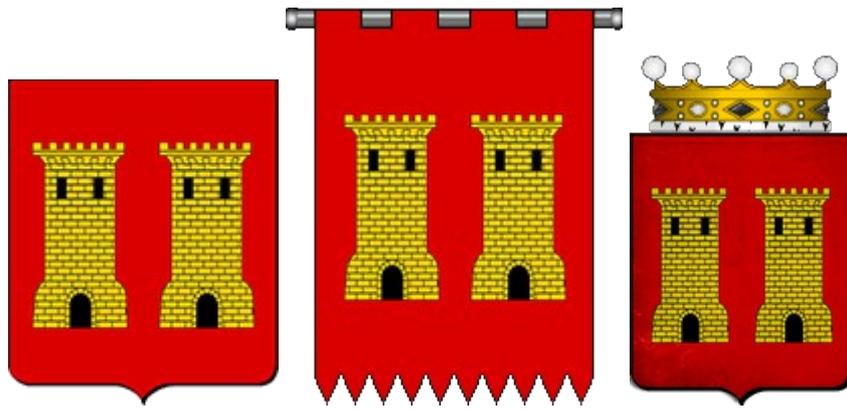
et

Liza Lablanche d'Abancourt

Par le présent document nous témoignons des serments vassaliques entre, Sa Magnificence Badak de Isthâr van Mesmerenberg, Marquis de Muzillac et Liza Lablanche d'Abancourt.

Nous validons et actons que suite à ces serments Liza Lablanche d'Abancourt se voit anoblir Baronne de An Elven, fief situé sur le Domaine de Muzillac.

Les armes de An Elven se représentent :
« De gueules aux deux tours maçonnées d'or, crénelées de sables »



Fait à Muzillac
Le 29/08/1470

